MD101
CONNECTIONS FOR CARE

FORMATION

Date de publication : Septembre 2019
Mise à jour : Mai 2021

STRATÉGIE

Le brevet, un actif immatériel stratégique

7h

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée totale : 1 jour, 7h00
Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00
Nombre de participants : 10 personnes maximum
Modalités d'accès : formation en intra-entreprise sur site client ou à distance
Délai d'accès : formation réalisable sous 2 à 4 mois
Tarif : 1990€ HT
Accessibilité : accès possible aux personnes à mobilité réduite et adaptation possible selon handicap : nous contacter
Contact : bonjour@md101.io

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances en matière de **brevets d'invention**
- **Comprendre les enjeux** relatifs aux procédures brevets
- Sensibiliser sur le **processus d'étude de brevetabilité et de liberté d'exploitation**
- Connaître les bases **des actions en contrefaçon**

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Professionnels du dispositif médical ou du diagnostic in vitro :

- Dirigeants
- Chefs de projets R&D
- Business développeurs
- Directeurs financiers & RH

PRÉREQUIS

Connaissances sur les différents titres de propriété intellectuelle et l'étendue de leur protection

POURQUOI PARTICIPER ?

Parmi les titres de propriété intellectuelle existants, la constitution d'un portefeuille de brevets permet à toute entreprise de se constituer un actif immatériel capitalisable. En outre, un tel actif contribue à la valorisation de l'entreprise sur les marchés.

Cependant, la constitution de ce portefeuille d'actifs immatériels nécessite de comprendre les critères de brevetabilités, les règles procédurales applicables, ainsi que les enjeux territoriaux liés.

Bien préparé, un portefeuille de brevets crée, pour l'entreprise, un avantage compétitif indéniable, lui permettant d'entrer dans de nouveaux marchés (par le biais, entre autres, de partenariats clés), mais aussi d'en bloquer l'accès aux concurrents.

Le brevet, un actif immatériel stratégique

PRÉSENTIEL OU **DISTANCIEL**

CONTENU DE LA FORMATION

1. **Rappel sur les brevets d'invention**
   - **Brevet d'invention ou secret ?**
   - **Formalités relatives au dépôt de brevet : procédures administratives, démarches auprès des inventeurs (salariés ou non-salariés)**
   - **Présentation des différents types de brevets (national, européen, PCT)**
   - **Etapes et critères de validité du brevet à respecter**
   - **Comment lire un brevet ? Quels sont les points importants (revendications) ?**
   - **Modalités de suivi et gestion de plusieurs familles de brevets**
2. **Les avantages du brevet**
   - **Droit exclusif d'exploitation**
   - **Droit d'interdire : actions en contrefaçon**
3. **La liberté d'exploitation**
   - **Principes**
   - **Brevet et liberté d'exploitation**
4. **Veille technologique**
   - **Définition**
   - **Présentation de méthodologie(s)**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Pédagogiques :** support de cours et exercices.
- **Techniques :** ordinateur, vidéo-projecteur, tableau blanc.
- **Encadrement :** Formateur titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent ; expérience professionnelle de plus de 5 ans dans le domaine des dispositifs médicaux.

MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Suivi :** Feuilles de présences à la demi-journée signées par les stagiaires et contresignées par le formateur, attestations de fin de formation remises à chaque stagiaire.
- **Evaluation :** QCM et questionnaires de satisfaction remplis par les stagiaires en fin de formation.

« Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats. »

MD101
CONNECTIONS FOR CARE

MD101 Consulting, 276 avenue du Douard - 13400 AUBAGNE
SIRET : 79033094800023 - Email : bonjour@md101.io

ORGANISME DE FORMATION
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 93131913913 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur